

Directeur(trice): Dorra Skander
CPPC - Sécurité publique

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier ès arts (B.A.)

Crédits: 90

Présentation

Note : Pour obtenir de l'information au sujet des programmes en sécurité publique, veuillez contacter Madame Renée Bastien à l'École nationale de police du Québec, 350, rue Marguerite-D'Youville, Nicolet (Québec) J3T 1X4, (819) 293-8631 poste 6453.

Le baccalauréat en sécurité publique est un programme de perfectionnement qui s'adresse à tous les policiers du Québec. Il comprend 90 crédits répartis comme suit : 30 crédits de formation générale en intervention policière (27 crédits obligatoires et 3 crédits optionnels), 54 crédits de formation spécifique en enquête ou en gestion et 6 crédits de formation complémentaire.

Ce programme marque une première dans le réseau universitaire québécois puisqu'il repose sur la collaboration de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) et de toutes les universités québécoises francophones qui ont accepté de mettre en commun leurs différentes expertises pour contribuer au perfectionnement des policiers à la grandeur du territoire québécois.

Les universités qui participent au programme du baccalauréat en sécurité publique sont les suivantes :

- Université Laval
- Université de Montréal
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Université du Québec à Chicoutimi
- Université du Québec en Outaouais
- Université du Québec à Montréal
- Université du Québec à Rimouski
- Université du Québec Télé-Université
- Université du Québec à Trois-Rivières
- HEC Montréal
- École Polytechnique de Montréal

Construit sur un modèle de programme gigogne, la structure du baccalauréat en sécurité publique prévoit l'introduction de blocs de cours, de portions de programme, de microprogrammes ainsi que certains programmes de certificats préalablement identifiés dans chacune des universités partenaires et intégrés en un tout cohérent répondant aux objectifs de formation de l'étudiant et de l'organisation policière pour laquelle il travaille.

En voici la liste :

UQTR

- Microprogramme de premier cycle en gestion policière (9006)
- Microprogramme de premier cycle en enquête (0998)
- Microprogramme de premier cycle en Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) (0763)
- Microprogramme de premier cycle en gestion de la sécurité publique (0959)

- Certificat en enquête policière (4698) - Certificat en intervention policière (4798)
- Certificat en gestion de la sécurité publique (profil gestion policière) (4528)
- Certificat en gestion de la sécurité publique (4527)

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Hiver, été et automne.

Cheminement à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Particularités

Le formulaire d'admission est disponible en suivant ce lien. Il est à compléter ainsi que les autres documents demandés (certificat de naissance, diplôme d'études collégiales ou attestations d'expérience, etc.) et doivent être expédiés par courriel à l'adresse : formuniv@enpq.qc.ca

Études au Québec

Base collégiale

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques policières ou leur équivalent et être à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.**

Base expérience

Etre âgé d'au moins vingt et un ans et être à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.**

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission toutes les attestations ou autres pièces pouvant établir qu'il possède l'expérience requise.

Les responsables du programme pourront également exiger du candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

**En raison du contenu de certaines activités, l'étudiant qui n'est plus à l'emploi d'une organisation policière, d'un organisme gouvernemental ou d'un ministère oeuvrant en sécurité publique pourrait être exclu du programme.

Pour s'inscrire à l'UQTR, l'étudiant doit choisir les cours tel qu'indiqué dans la description du programme et procéder à son inscription sur le portail étudiant. Les cours dont le code contient les lettres UNV ainsi que les cours exclusifs débutant par les lettres LAV, MTL, POL et SHE ne sont pas disponibles à l'UQTR. Ils pourront être suivis dans une autre université partenaire.

Pour connaître les modalités d'inscription à des cours d'une autre université cliquer sur suite.

Pour s'inscrire dans l'une des universités partenaires autres que l'UQTR, l'étudiant doit choisir les cours tel qu'indiqué dans le tableau mentionné précédemment et s'inscrire en cliquant sur le lien Autorisation d'études hors établissement.

Il est important de noter que les cours qui suivent sont offerts sur le site de l'Ecole nationale de police du Québec, sur une période intensive :

PPU1039 Supervision de patrouille

PPU1040 Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau

PPU1045 Activité synthèse - fonctions de direction d'une organisation policière (6 crédits)

PPU1046 Activité d'intégration en gestion policière (6 crédits) CRI1002 Processus d'enquête (ce cours peut être offert ailleurs que dans les locaux de l'ENPQ lorsque la demande le justifie)

CRI1006 Enquête sur les produits de la criminalité (6 crédits)

CRI1008 Entrevue filmée d'un suspect

CRI1011 Activité d'intégration en enquête policière (6 crédits)

CRI1014 Renseignement criminel (6 crédits)

CRI1016 Investigation d'une scène d'incendie (6 crédits)

CRI1018 Enquête sur les drogues, la contrebande et les moeurs

CRI1019 Supervision d'enquête

CRI1020 Enquête à la suite d'un incendie

CRI1021 Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants (6 crédits)

CRI1022 Enquête sur les crimes économiques

CRI1024 Enquête sur les crimes économiques I

CRI1025 Enquête sur les crimes économiques II

CRI1026 Enquête sur les crimes économiques et la corruption

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

Cheminement en gestion

(Cheminement: 1)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (27 crédits)

BSP1001	L'Éthique dans une perspective du travail policier
CRI1002	Processus d'enquête
GPE1004	Gestion renouvelée des ressources humaines
GPE1012	Comportement organisationnel : l'individu
MTL1053	Analyse criminologique : enquête policière (GSP2600Z)
PSD1043	Psychologie du développement humain
SHE0551	Éléments d'éthique appliquée (ETA100)
SOL1017	Communication politique : espace public, médiatisations et enjeux du numérique
UNV1001	Multiethnicité

Cours optionnels (57 crédits)

Formation en intervention policière - L'étudiant s'inscrit à l'un des deux cours suivants (3 crédits) :

CRI1003	Éléments en enquête policière
GSO1001	Méthodologie de la recherche en sciences sociales appliquées I

Formation de gestionnaire premier niveau (12 crédits) :

L'étudiant doit suivre les cours suivants (9 crédits) :

ADM1010	Management des organisations
GPE1013	Évaluation continue du rendement
PPU1040	Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau

L'étudiant choisit trois crédits parmi les cours suivants (3 crédits) :

CRI1019	Supervision d'enquête
PPU1039	Supervision de patrouille

Formation de gestionnaire niveau intermédiaire - L'étudiant doit suivre les cours suivants (15 crédits)

DRT1003	Droit du travail
PPU1046	Activité d'intégration en gestion policière (6 crédits)
PSI1007	Psychologie industrielle (GPE1004)
UNV1002	Administration d'une convention collective

Formation spécialisée en gestion (27 crédits) - L'étudiant doit suivre les cours suivants (15 crédits) :

GAE1012	Gestion stratégique d'organisations publiques intégrées: clientèle
PAF1009	Gestion des activités budgétaires opérationnelles et mathématiques financières
PPU1045	Activité synthèse - fonction de direction d'une organisation policière (6 crédits)
SHE0590	Prise de décision en situation difficile

Pour compléter la formation spécialisée en gestion, l'étudiant choisit douze crédits parmi les cours suivants (12 crédits) :

ADM1064	Séminaire de gestion des ressources humaines (GPE1004)
ADM1065	Gestion financière
ADM1066	Gestion financière II (ADM1065; CTB1027 ou CTB1042 ou CTB1069 ou CTB1091)
CTB1042	Comptabilité financière appliquée à la gestion
GPE1003	Comportement organisationnel : groupes et équipes de travail (GPE1012)
GPE1005	Comportement organisationnel : changement et intervention (GPE1003 ou GPE1004)
GPE1006	Gestion des ressources humaines en contexte d'entreprises innovantes (GPE1004)

GPE1007	Gestion de la santé et sécurité au travail (GPE1004)
GRH1006	Gestion du rendement au travail (GPE1004)
LAV1588	Droit pénal appliqué à l'enquête policière
PPU1050	Séminaire d'appl. spécialisé: contextes et enjeux législatifs du travail policier
REI1001	Relations industrielles : défis et perspectives
REI1002	Administrer la convention collective
SIF1020	Systèmes d'information pour fins de gestion
SIF1040	Nouvelles applications des technologies d'affaires (SIF1020 ou SIF1023)
UNV1003	Comptabilité II
UNV1004	Comptabilité III
UNV1005	Comptabilité IV
UNV1006	Economie publique I
UNV1007	Economie publique II
UNV1008	Economie publique III
UNV1009	Economie publique IV
UNV1010	Management et comportement organisationnel II
UNV1011	Management et comportement organisationnel IV
UNV1012	Management et comportement organisationnel V
UNV1013	Management et comportement organisationnel VI
UNV1014	Management et comportement organisationnel VII
UNV1015	Management et comportement organisationnel VIII
UNV1016	Management et comportement organisationnel IX
UNV1017	Gestion des ressources humaines I
UNV1018	Gestion des ressources humaines IV
UNV1019	Gestion des ressources humaines V
UNV1020	Gestion des ressources humaines VI
UNV1021	Gestion des ressources humaines VIII
UNV1022	Système d'information III
UNV1023	Système d'information IV
UNV1024	Système d'information V
UNV1025	Communication I
UNV1026	Communication II
UNV1027	Communication III
UNV1028	Communication IV
UNV1029	Communication V
UNV1030	Communication VI
UNV1031	Relations de travail II
UNV1032	Relations de travail IV
UNV1033	Relations de travail V
UNV1034	Relations de travail VI
UNV1037	Marketing de services
UNV1038	Finance III
UNV1039	Introduction aux peuples autochtones du Canada
UNV1040	Anthropologie des Amérindiens

Cours complémentaires (6 crédits)

L'étudiant choisit six crédits de cours complémentaires sur approbation des responsables de programme (voir tableau mentionné précédemment).

Cheminement en enquête

(Cheminement: 2)

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (27 crédits)

BSP1001	L'Éthique dans une perspective du travail policier
CRI1002	Processus d'enquête
GPE1004	Gestion renouvelée des ressources humaines
GPE1012	Comportement organisationnel : l'individu
MTL1053	Analyse criminologique : enquête policière (GSP2600Z)

PSD1043	Psychologie du développement humain
SHE0551	Éléments d'éthique appliquée (ETA100)
SOL1017	Communication politique : espace public, médiatisations et enjeux du numérique
UNV1001	Multiethnicité

Cours optionnels (57 crédits)

Formation en intervention policière - L'étudiant s'inscrit à l'un des deux cours suivants (3 crédits) :

CRI1003	Éléments en enquête policière
GSO1001	Méthodologie de la recherche en sciences sociales appliquées I

Formation initiale en enquête - L'étudiant doit suivre les cours suivants (9 crédits) :

CRI1011	Activité d'intégration en enquête policière (6 crédits) (CRI1002 ou CRI1027; LAV1588; CRI1023 ou MTL1053; SHE0551)
LAV1588	Droit pénal appliqué à l'enquête policière

Formation spécialisée en enquête (45 crédits) - L'étudiant doit suivre les cours suivants (9 crédits) :

SHE0590	Prise de décision en situation difficile
UNV1035	Droit pénal II
UNV1036	Victimologie

Pour compléter la formation spécialisée en enquête, l'étudiant choisit ses cours parmi les deux prochains blocs. L'étudiant

choisit de 12 à 30 crédits parmi les cours suivants :

CRI1006	Enquête sur les produits de la criminalité (6 crédits) (CRI1011)
CRI1008	Entrevue filmée d'un suspect
CRI1014	Renseignement criminel (6 crédits)
CRI1016	Investigation d'une scène d'incendie (6 crédits)
CRI1017	Méthodes et techniques avancées d'enquête (6 crédits)
CRI1018	Enquêtes en matière de drogues
CRI1019	Supervision d'enquête
CRI1020	Enquête à la suite d'un incendie
CRI1021	Enq. sur les crimes à caract. sexuel, sur l'abus phys. et le décès de jeunes enfants (6 crédits)
CRI1022	Enquête sur les crimes économiques (CRI1011)
CRI1024	Enquête sur les crimes économiques I (CRI1027 ou LAV1588; CRI1002)
CRI1025	Enquête sur les crimes économiques II (CRI1024)
CRI1026	Enquête sur les crimes économiques et la corruption (CRI1011; CRI1024; CRI1025)
POL0074	Introduction à la criminalité informatique
POL0081	Enquêtes sur les crimes virtuels (CY150) (POL0080; POL0082)
POL0082	Cybercriminalité, enquête policière et droit (CY160)
POL0084	Psychopathologie de la cybercriminalité

Selon le nombre de crédits choisis dans le bloc précédent, l'étudiant peut choisir de 0 à 21 crédits parmi les cours suivants :

ADM1010	Management des organisations
ADM1065	Gestion financière
ADM1066	Gestion financière II (ADM1065; CTB1027 ou CTB1042 ou CTB1069 ou CTB1091)
CTB1042	Comptabilité financière appliquée à la gestion
GPE1013	Evaluation continue du rendement
POL0075	Introduction à l'informatique et ordinateurs
POL0077	Internet: Réseau et applications (POL0074)
POL0078	Moteurs de recherche (POL0074)
POL0079	Clavardage et communications
POL0080	Piratage informatique (POL0079)
POL0083	Prévention de la cybercriminalité
POL0085	Programmation des ordinateurs
POL0096	Enquête sur les délits informatiques
UNV1003	Comptabilité II
UNV1004	Comptabilité III
UNV1005	Comptabilité IV
UNV1006	Economie publique I
UNV1007	Economie publique II

UNV1008 Economie publique III
UNV1009 Economie publique IV
UNV1039 Introduction aux peuples autochtones du Canada
UNV1040 Anthropologie des Amérindiens

Cours complémentaires (6 crédits)

L'étudiant choisit six crédits de cours complémentaires sur approbation des responsables de programme (voir tableau mentionné précédemment) :

Autres renseignements

Équivalences et reconnaissance des acquis

En vertu des collaborations établies entre l'École nationale de police du Québec et l'UQTR lors de la création des programmes, une reconnaissance d'acquis pouvant aller jusqu'à un maximum de 12 crédits de cours est accordée, selon le programme d'études concerné, aux étudiants qui ont réussi le programme de formation en patrouille-gendarmerie (PFIPG).